

La nouvelle économie institutionnelle et la croissance économique : l'état des lieux de la recherche au Maroc¹

The New Institutional Economy and Economic Growth: The State of Research in Morocco

KOUCHAD Isaam

Doctorant

FACULTE D'ECONOMIE ET GESTION

Université Hassan Premier

LAREGMA

MAROC

issam.kouchd.phd@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-3125-5634>

DINAR Brahim

Enseignant chercheur Directeur du Laboratoire LAREGMA

FACULTE D'ECONOMIE ET GESTION

Université Hassan Premier

LAREGMA

MAROC

bh.dinar@gmail.com

Date de soumission : 21/03/2022

Date d'acceptation : 02/05/2022

Pour citer cet article :

KOUCHAD. I & DINAR. B (2022) «La nouvelle économie institutionnelle et la croissance économique : l'état des lieux de la recherche au Maroc», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 2» pp : 719 - 736

¹ Cet article était sujet d'une communication dans le colloque international en présentiel et à distance sous le thème : droit, économie et gestion des entreprises : regards croisés organisé par l'université Mohammed premier d'Oujda faculté pluridisciplinaire Nador département des sciences économiques et de gestion tenue les 22 & 23 décembre 2021 à la Salle des conférences - FPN, Nador.

Résumé

L'économie nationale est toujours dans sa quête d'une croissance économique qui peut entraîner le bien être des Marocains, le nouvel model de développement cherche de nouvelles pistes pour réaliser cet objectif. L'économie institutionnelle dans sa forme moderne propose une nouvelle approche du thème de la croissance économique basée sur ce que l'on appelle les règles du comportement institutionnel. En se basant sur la base de donnée IMIST, nous avons opérer une revue de littérature de la production scientifique nationale portant sur la croissance économique dans sa relation avec les institutions, fait ressortir un gap à combler , La recherche scientifique, dans ce domaine est encore prometteuse, l'intéressement à ce sujet dans la scène scientifique nationale contribuera à trouver des solutions créatives et innovante aux décideurs des politique nationale pour relancer la croissance économique nationale.

Mots clés : La nouvelle économie institutionnelle ; Croissance économique ; Les coûts de transaction ; Les droits de propriété ; Le contrat.

Abstract

The national economy is still in search of an economic growth that can lead to the welfare of Moroccans, the new development model seeks new ways to achieve this goal. Institutional economics in its modern form proposes a new approach to the theme of economic growth based on what is called the rules of institutional behavior. Based on the IMIST database, we have conducted a literature review of the national scientific production on economic growth in its relationship with institutions, highlighting a gap to be filled. Scientific research in this area is still promising, the interest in this subject in the national scientific scene will help find creative and innovative solutions to national policy makers to boost national economic growth.

Keywords : The new institutional economy ; Economic growth ; Transaction costs ; Property rights ; Contract.

Introduction

Bien que les économistes aient essayé de trouver les causes de la croissance économique, les facteurs qui l'influencent et les conditions de sa durabilité à long terme, à ce jour, nous n'avons pas beaucoup de réponses satisfaisantes. Les théories traditionnelles de la croissance économique se concentrent sur ce que l'on appelle les facteurs directs de croissance par exemple, l'investissement et les technologies. Mais de nombreux indicateurs montrent que pour qu'un pays renoue avec la croissance économique il le faut bien plus que de se conformer aux exigences de ces facteurs dites directs. D'autres facteurs nommés indirects telles les institutions sont nécessaires pour se converger vers le niveau des pays développés. Comme la montre (Shirley, 2008) qui a recensé 59 études établissant des corrélations significatives entre la croissance à long terme du produit intérieur brut (PIB) et des variables institutionnelles telles que les droits de propriété, la liberté politique, la liberté économique, les libertés civiles, les institutions soutenant la coopération comme la confiance et la religion, et (négativement) l'instabilité politique.

L'économie institutionnelle dans sa forme moderne a commencé à se développer après 1990, lorsque Soto (1989) et North (1991) ont proposé une nouvelle approche du thème de la croissance économique basée sur ce que l'on appelle les règles du comportement institutionnel c'est-à-dire les facteurs tels que le cadre juridique ou la religion. Ces facteurs ont suscité peu d'intérêt dans la théorie économique dominante avant les années 1990 ; cependant, Depuis quelques années, le rôle des institutions dans le développement a été abondamment étudié par les chercheurs, les décideurs et les praticiens du développement.

Notre pays est entré dans une quête d'un nouveau modèle de développement, qui cherche à dynamiser la croissance économique dans le but de hisser le niveau de vie des Marocains et estomper les écarts sociaux entre les membres de sa population. Dans le but d'enrichir le débat dans ce sens, cet article vise à porter de la lumière sur l'économie institutionnelle qui introduit les institutions dans l'analyse économique et cherche à mettre en exergue leur place centrale dans le développement économique des pays. Cette perspective d'économie institutionnelle peut contribuer activement dans la recherche des solutions au problème de la croissance économique nationale.

Qu'est-ce qu'alors l'économie institutionnelle et quelle place occupe-t-elle dans la recherche scientifique nationale dans le domaine de la croissance économique ? Pour approcher cette question notre article cherche à répondre dans un premier lieu sur la question qu'est-ce que les

institutions (1) avant de s'attaquer à l'émergence de la nouvelle économie institutionnelle (dorénavant NEI) puis de traquer des origines intellectuelles et ses concepts clés (2).une comparaissent et faite en suite entre l'analyse néoclassique et la NEI (3) pour enfin explorer la place des institutions dans la production scientifique nationale (4). Cette exploration s'opèrera via l'établissement d'une revue de littérature des études traitant de sujet de la croissance économique au Maroc et ses déterminants en se basant sur les publications des revues nationales.

1. Qu'est-ce que les institutions

Il n'y a pas, on le sait, de définition universellement acceptée de ce qu'est une institution et de ce que sont les institutions (Menard, 2003). Pourtant Aoki dans son ouvrage Fondements d'une analyse institutionnelle comparée avance que les économistes nuancent trois types de définitions, les institutions sont des organisations majeure (e.g. l'État), des « joueurs spécifiques ». North, pour des fins d'analyse, fait la distinction entre les organisations et les règles du jeu, il assimile les institutions plutôt aux règles qui régissent la manière dont le jeu et jouer. En effet suivant North (1990), la plupart des auteurs de la NEI définissent les institutions comme les règles effectives d'un jeu social dans lequel les individus et leurs organisations sont les joueurs. Les règles du jeu (lois, règlements, normes) et leurs mécanismes d'application créent des contraintes et des incitations qui façonnent le comportement des décideurs. À long terme, les organisations investissent souvent dans la modification des règles du jeu, mais les changements fondamentaux sont généralement progressifs et cumulatifs. Les institutions de base, en particulier les normes sociales, évoluent lentement.

La définition d'Aoki assimile les institutions à l'équilibre entre stratégies des agents participants à un "jeu". Pour lui une institution est un système de croyances partagées auto-entretenu sur la manière dont le jeu est joué. Sa substance est une représentation synthétique des propriétés saillantes et invariantes d'un sentier d'équilibre particulier, que presque tous les agents du domaine considèrent comme important du point de vue de leurs choix stratégiques individuels et qui est, à son tour, reproduite par leurs choix effectifs dans un environnement en continuelle évolution » (Martin, 2010).

Institutions sont un ensemble de règles durables, stables, abstraites et impersonnelles, cristallisées dans des lois, des traditions ou des coutumes, et encadrées dans des dispositifs

qui implantent et mettent en œuvre, par le consentement et/ou la contrainte, des modes d'organisation des transactions (Menard, 2003).

Cette définition de Menard fait le point, comme il le souligne dans son article, sur trois points, à savoir, la stabilité, la normalité et le caractère impersonnel des institutions. En effet, les institutions doivent être stables et durable, toute instabilité se répercute négativement sur les relations qu'elles gèrent.

Les règles du jeu doivent être abstraites et impersonnelles. Une règle qui varie au gré des individus auxquels elle s'applique ne peut prendre appui sur des dispositifs stables et elle se heurte très vite aux problèmes de sa mise en œuvre. Les règles et contraintes taillées sur mesure ne sont pas interprétées par les agents auxquels elles s'appliquent comme des institutions, mais, selon les cas, comme des privilèges arbitrairement attribués à certains ou comme des mesures coercitives et injustes (Menard, 2003).

Caractère normatif des institutions est garantis les dispositifs qui définissent "l'ensemble limité des alternatives acceptées à un moment donné dans une société" (North, 1986). Les institutions peuvent élargir le domaine d'action des agents en sécurisant leurs transactions.

Chez les seuls économistes, « institution », un terme parfois conçu comme regroupant tous les facteurs « non technologiques », peut renvoyer à une règle du jeu (souvent un élément de droit), à un acteur collectif (un service précis de l'administration, un cartel d'entreprises, voire une entreprise), à un arbitre extérieur ou un moyen de sanction (deux façons d'envisager un tribunal) ou encore à une norme de conduite, voire à une notion plus ou moins vague de « tradition » ou de « culture »(Chatriot & Lemerrier, 2012).

2. L'émergence de la NEI

L'émergence de la nouvelle économie institutionnelle (NEI) dans les années 1970 a entraîné des répercussions majeures en économie. En moins de 20 ans, la NEI a connu des succès notables, notamment : quatre lauréats du prix Nobel, une influence significative sur les politiques majeures d'aide au développement, et un nombre important et croissant d'adhérents, de recherches appliquées et d'ensembles de données pertinents (Ménard & Shirley, 2014).

Le témoin de l'essor qu'a connu cette nouvelle pensée est le nombre des publications. Le nombre d'article contenant le mot clés "nouvelle économie institutionnelle" soit dans le titre, le résumé ou les mots clés sont passées de zéro avant la fin des années 1970 à plus de 500 en 2000-2009 (Ménard & Shirley, 2014).

Avec la diffusion de la recherche sur les NEI, un réseau informel de nouveaux institutionnalistes a commencé à émerger. Les membres à ce réseau étaient très peu liés, et les différentes écoles de pensée avaient peu d'occasions d'interagir, si ce n'est par des rencontres fortuites lors de conférences officielles. La nature sporadique de ces rencontres a incité certains membres du réseau à proposer un forum plus structuré qui pourrait promouvoir et soutenir de nouvelles idées, favoriser un dialogue entre les différentes écoles de pensée et la société civile.

Selon Ménard & Shirley (2014) un séminaire annuel de recherche sur les institutions est organisé à partir de l'été 1983 en Allemagne par Rudolf Richter avec Eirik Furubotn. Les liens soutenus permis par ce séminaire sont cristallisés par la création de l'International Society of New Institutional Economics (ISNEI). La création de cette dernière s'est avérée être une étape importante dans le développement de la NEI. L'importance de ce cadre institutionnel peut être senti dans la déclaration de Ménard et ses coauteurs dans (Ménard & Shirley, 2014) qui déclarent que bien que les idées de Coase, North et Williamson auraient été extrêmement influentes si l'ISNEI n'avait jamais vu le jour, le destin de la NEI serait une autre chose.

2.1. Les origines intellectuelles de la NEI

Les piliers fondateurs de la nouvelle économie institutionnelle et son appareil analytique sont Ronald Coase, North Douglas et Olivier Williamson par l'influence de leurs chefs d'œuvre respectives : "The Nature of the Firm" (1937) et "The Problem of Social Cost" (1960) de Ronald Coase, Institutional Change and American Economic Growth (1971), The Rise of the Western World (1973) et Markets and Hierarchies (1975).

Il existe un certain nombre d'autres écoles de pensée qui se sont développées simultanément et qui frôlent les frontières de la NEI. Il s'agit notamment des théories de Mancur Olson sur l'action collective, de la théorie du choix public et des travaux de Buchanan et Tullock, des contributions de Duncan Black et Kenneth Arrow, et des travaux de politologues positifs tels que Ken Shepsle et Barry Weingast. Les travaux de Harold Demsetz, dans la continuité de l'approche des droits de propriété (Menard & Shirley, 2005).

L'ampleur et l'innovation de NEI ont favorisé une approche pluridisciplinaire. Les analystes institutionnels adaptent des concepts et une méthodologie utiles issus des sciences politiques, de la sociologie, du droit, de l'anthropologie, des sciences cognitives, de la biologie évolutive, et de toute autre discipline qui apporte un éclairage sur les règles, les normes et les croyances

qui régissent les interactions humaines dans le processus de production et d'échange (Menard & Shirley, 2005).

De fait, l'idée qui structure la nouvelle économie institutionnelle est que les institutions comptent et qu'elles peuvent être analysées par les outils de la théorie standard. Ce renouveau d'intérêt pour les institutions depuis la fin des années soixante-dix, est corrélatif d'une réflexion à la fois sur les incomplétudes du marché (Arrow) et la rationalité limitée (Simon). Ce qui traduit le succès de la nouvelle économie institutionnelle de Coase, Williamson et North, à distinguer du « néo-institutionnalisme » (Otando, 2011).

La nouvelle économie institutionnelle n'a pas découvert les institutions, pas plus qu'elle n'a le monopole de leur analyse. Pourtant, elle est la seule à avoir eu un impact profond sur le courant économique dominant et sur les organismes internationaux (OCDE, FMI, Banque mondiale). Désormais, pour tous les économistes, les institutions comptent (Martin, 2010).

2.2. Les Concepts clés de la NEI

La pensée institutionnelle dépend essentiellement de Trois concepts clés - les coûts de transaction, les droits de propriété et les contrats – qui constituent le "triangle d'or" de la NEI. Ces concepts, combinés aux hypothèses comportementales de plus en plus radicales de la NEI (North, 2005).

Les coûts de transaction, concept apparu dans l'article de Coase de 1937 intitulé "The Nature of the Firm," (La nature de la firme), lorsqu'il a demandé pourquoi il y avait des entreprises. Pourquoi tous les échanges n'ont-ils pas eu lieu sur le marché ? Sa réponse était qu'il y a des coûts pour effectuer des transactions sur le marché : un commerçant potentiel doit trouver quelqu'un avec qui commercer, obtenir des informations sur le prix et la qualité, rédiger un contrat, et surveiller et faire respecter le contrat. Une entreprise peut réduire ces coûts de transaction en remplaçant le marchandage entre les nombreux propriétaires des facteurs de production par la coordination par une hiérarchie. Le concept de "coûts de transaction" est si central à la NEI parce qu'il est central à l'économie. Comme l'a souligné Coase (1998), l'organisation des transactions, avec leurs coûts inévitables, détermine quels biens et services sont produits et la capacité de toute économie à tirer parti de la division du travail et de la spécialisation.

Les droits de propriété, provient également de Coase. Dans "The Problem of Social Cost" (1960), il a étudié les effets néfastes qui se produisent lorsque l'exercice des droits d'un propriétaire cause un préjudice ou un coût aux propriétaires d'autres droits. Comme l'a montré

Coase dans cet article, l'attribution des droits de propriété n'a d'importance qu'en raison des coûts de transaction positifs. Dans les hypothèses néoclassiques de coûts de transaction nuls, les propriétaires dont les droits sont lésés par d'autres peuvent négocier (sans coût et avec une information parfaite) des paiements ou des transferts de manière à maximiser la production. Avec des coûts de transaction positifs, la propriété, la responsabilité, le système juridique, l'État et le cadre institutionnel général deviennent essentiels.

Les droits de propriété dans la NEI diffèrent également de ceux de l'économie néoclassique, qui suppose que les gens échangent des marchandises physiques ou virtuelles. Comme l'explique Coase (1959), ce que les gens échangent réellement, ce sont des droits, le droit d'effectuer certaines actions.

Williamson démontre que les droits de propriété sont vulnérables à la prédation et l'opportuniste. Il a également montré que les arrangements privés sont généralement moins coûteux que le système juridique pour faire respecter les droits.

Le contrat, défini au sens large comme un accord écrit ou non écrit entre des parties. L'idée de contrat a également été introduite par Coase, mais dans le contexte très spécifique de son analyse de 1937 sur la manière dont les entreprises diffèrent des marchés. Deux hypothèses sont essentielles au concept de contrat de la NEI et le distinguent du modèle standard : les contrats ne sont (1) jamais parfaitement appliqués et (2) jamais parfaitement complets. La branche "nordiste" a mis l'accent sur les contrats institutions d'application de la loi, en particulier la polis.

Les individus peuvent faire respecter les contrats et protéger leurs droits avec des armées ou des polices privées, mais cela est coûteux. Ils peuvent aussi céder à l'État le monopole de la coercition. L'application par l'État peut réduire les coûts privés, mais elle invite l'État à empiéter sur les droits, ce qui crée un dilemme : qui surveille le policier ? (North et al., 2009, et Greif, 2005).

Ces trois concepts - coûts de transaction, droits de propriété et contrats - ne sont pas les seuls à avoir été développés par les nouvelles institutions au fil des ans, mais ils englobent le noyau central de la NEI et rendent son paradigme si distinctif.

3. L'analyse néoclassique et la nouvelle économie institutionnelle

L'économie orthodoxe a cherché à réduire la question des institutions économiques à théorie d'économie pure de marché dénuée des institutions perturbatrices. Les différentes

hétérodoxies successives en économie (Sismondi, Saint Simon, historicistes, sociologie économique, institutionnalistes), ont chacune, à sa façon, proposé une conception de l'économie instituée. ». Dans cette perspective, Veblen et Commons sont considérés comme étant les seuls à avoir mis en place un cadre analytique associant à la fois des théories de l'action et de l'institution économique (Otando, 2011) .

L'institutionnalisme initié par Veblen et Commons puise ses origines dans les transformations radicales qu'ont connues les Etats-Unis d'Amérique au vingtième siècle. En effet, avec l'émergence de la société de production de masse et de consommation de masse, l'industrie mécanisée, la métamorphose de la propriété économique en capital financier, la compréhension du fonctionnement de la société américaine ne pouvait s'expliquer selon la seule grille d'analyse adoptée par les Orthodoxes du Marché. Ainsi, pour les institutionnalistes, une révision du fait économique à la lueur de ces transformations économiques devient indispensable. En d'autres termes, pour les institutionnalistes l'économie ne peut être pensée comme un fait de nature ou comme une physique sociale dont le Marché serait la seule réalité ou la seule représentation possible pour l'économiste analyste (Gislain, 2003). Tout compte fait, l'institutionnalisme américain est considéré comme le premier courant à avoir érigé les institutions comme élément important dans l'analyse économique. Ceci a amené certains théoriciens en économie à s'interroger sur le rôle des institutions ainsi que les procédures par lesquelles elles interviennent dans les phénomènes économiques (Otando, 2011).

Le modèle néoclassique standard, qui supposait que les transactions sont immédiates et sans frictions, que les acteurs disposaient d'une information parfaite et que les entreprises étaient des boîtes noires transformant les intrants en extrants.

La nouvelle économie institutionnelle abandonne les hypothèses néoclassiques standard selon lesquelles les individus disposent d'une information parfaite et d'une rationalité illimitée et que les transactions sont sans coût et instantanées.

La NEI part plutôt du principe que les individus disposent d'informations incomplètes et d'une capacité mentale limitée et que, de ce fait, ils sont confrontés à l'incertitude quant aux événements et aux résultats imprévus et qu'ils doivent supporter des coûts de transaction pour acquérir des informations.

Parce que la NEI considère que les choix sont ancrés dans les institutions, elle est plus riche que l'économie néoclassique, qui s'est largement préoccupée des prix et des résultats. Mais

contrairement à la l'ancienne école institutionnelle, la NEI n'abandonne pas la théorie économique néoclassique. Si les nouveaux institutionnalistes rejettent l'hypothèse néoclassique de l'information parfaite et de la rationalité instrumentale, ils acceptent les hypothèses orthodoxes de rareté et de concurrence.

La NEI tente de répondre à des questions auxquelles l'économie néoclassique ne répond pas ce qui lui donne une identité distincte et une forte audience. Comme North l'a souligné (North, 2005) l'économie néoclassique n'a pas été créée pour expliquer le processus de changement économique, et encore moins le changement politique ou social.

Les institutionnalistes, en revanche, visent à comprendre le changement en appréhendant les incitations et les intentions humaines, ainsi que les croyances, les normes et les comportements, ainsi que les croyances, les normes et les règles qu'elles mettent en place en quette de leurs objectifs (North, 2005).

4. Les institutions dans la production scientifique nationale

La croissance économique a hanté toujours les décisions-maker du Maroc, la réflexion sur cette problématique implique à la fois l'analyse de ses sources, ses obstacles et ses implications.

La croissance économique au Maroc a fait preuve d'une résilience face à aux répercussions de la crise internationale et a entamé une diversification de sa structure productive parallèlement à une montée en gamme dans certains secteurs grâce, notamment, aux nouvelles politiques sectorielles et aux retombées de la politique des grands chantiers.

Ainsi, le revenu national brut par habitant est passé, entre 2000 et 2018, d'une moyenne annuelle d'environ 13 906 dirhams (en valeur courante) à 29 780 dirhams, représentant ainsi une croissance annuelle moyenne de 4,3%. En termes réels, la croissance annuelle moyenne s'est établie à 3% par an. (*Les Cahiers du plan* | 59 | *Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc*)

La recherche scientifique nationale portant sur la croissance économique nationale est très diverse et d'une étendu très importante, abstraction faite des rapports des organisme internationaux et nationaux ainsi que ceux des instances de conseil nationales. La production des universitaires portant sur la problématique de la croissance économique est traitée sur différents volets.

Pour avoir une idée sur cette production scientifique, les revues académiques certifiées par l'imist² seront une mine très intéressante d'information. Une recherche du mot clé croissance économique fait ressortir 244 articles dont 90 articles qui mentionnent expressément la croissance économique ou le développement économique dans la formulation de son titre.

29 titres abordent le sujet dans le contexte marocain, ou les auteurs cherchent à traiter le sujet de la croissance économique en le mettant en relation avec plusieurs variables explicatives que je mets dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Les variables explicatives de la croissance économique au Maroc

L'ouverture financière ; Taux de change ; Libéralisation du compte capital ; Le développement financier.
Ouverture commerciale, inégalités de revenus
Industrialisation
Épargne : existe-t-il un effet boomerang
Innovation, ouverture
La finance entre l'éthique islamique
La dette extérieure publique
Capital humain ; L'éducation
Investissement direct étranger, tourisme international ; L'attractivité territoriale
Inflation, emploi, commerce extérieur et dette publique
Chocs du prix du pétrole
L'émission de CO₂ ; L'impact des énergies renouvelables
Déficit budgétaire ; Dépenses publiques ; Les effets de seuil de la politique budgétaire

Sources : Les auteurs

L'investigation des titres traitant des institutions et croissance économique nous sort 12 titres dont une seule publication qui réunit les trois mots clés qui nous intéressent dans cette recherche à savoirs croissance économique, Maroc et institutions « Etude empirique de la relation entre gouvernance et croissance économique : cas du Maroc ».....de cette investigation on peut constater que la croissance économique au Maroc est traitée dans le cadre des variables directes de la théorie néoclassique, la théorie des institutions est presque absente dans l'explication du développement économique national. D'où l'importance de l'intérêt à ce sujet qui peut apporter des explications et des pistes à suivre pour déclencher la croissance économique longtemps souhaitée.

² Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique (IMIST)

Dans le tableau ci-dessous, nous présenterons onze publications abordant le sujet de la croissance économique au Maroc qui datent majoritairement entre 2016 et 2020. L'étude de ces publications a franchi le stade du titre pour se pencher sur une lecture un peu plus approfondie. En procédant ainsi nous avons pu soulever le fait que toutes ces publications ne sortent pas des déterminants classiques de la croissance économique, généralement proposés par la littérature, à savoir le capital et le travail et leurs différentes manifestations. Ces études se concentrent essentiellement sur les dépenses publiques, l'ouverture commerciale et la libération financière qui ont sommairement un effet positif sur la croissance économique au Maroc.

Tableau 2 : Récapitulatif de la revue de la littérature sur la croissance économique au Maroc

Année et auteurs	Titre	Méthode	Résultats
(Majdoubi & Omari, 2020)	Balance of payments constrained growth model : an Application for Morocco (1980-2018)	Autoregressive Distributed Lag (ARDL) Bounds testing. Pour la période de 1980 à 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Les importations, le PIB et les prix relatifs des importations sont cointégrés à long terme. • L'élasticité-revenu estimée des importations est positive et statistiquement significative. • Les prix relatifs n'ont aucun effet sur la structure des importations au Maroc. • Les résultats du test de Wald confirment la loi de Thirlwall pour le Maroc durant la période analysée (1980 to 2018). • « L'économie marocaine dépend du commerce international. »
(El Alaoui, 2015)	Causality and Cointegration between Export, Import and Economic Growth: Evidence from Morocco	Test de causalité de Granger basé sur le modèle vectoriel de correction des erreurs (VECM). Pour la période 1980-2013	<ul style="list-style-type: none"> • Une causalité unidirectionnelle existe à long terme entre les exportations et les importations à la croissance économique, • Une causalité bidirectionnelle entre croissance économique et les importations. • Une causalité unidirectionnelle qui va des exportations aux importations • Une causalité non directionnelle entre la croissance économique et les exportations.
(Sekali, 2018)	Développement financier et croissance économique. Le cas du Maroc	Les modèles ARDL par les MCO la période 1980-2015.	<ul style="list-style-type: none"> • Les crédits bancaires (CB) et la capitalisation boursière (CTB), ont un lien positif et significatif sur la croissance économique au Maroc. • La masse monétaire M2, les dépôts bancaires (DB), les transactions boursières (TB) et la (CE) ont pas à un lien positif et significatif sur la croissance économique marocaine • Le coefficient relatif à la formation brute de capital fixe (TIV) taux d'investissement que le coefficient associé au capital

			<p>humain (KH), Le taux d'intérêt inter bancaire (TIT) exercent un effet positif sur la croissance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'indice de droit de propriété est négatif et non significatif pour notre étude, ce qui nous amène à s'interroger sur la qualité des institutions dans notre pays.
(Ifa & Guetat, 2018)	Does public expenditure on education promote Tunisian and Moroccan GDP per capita ? ARDL approach	ARDL La période de 1980 à 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Les dépenses publiques en matière d'éducation ont un impact positif sur le PIB par habitant des deux pays (le Maroc et la Tunisie) , mais de manière plus intensive au Maroc. • Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire féminin GERFPE a des effets négatifs sur l'économie tunisienne et marocaine. • Le taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire masculin ERMPE est une variable qui permet d'augmenter le PIB par habitant dans les deux pays. Ce résultat confirme également le rôle important de l'éducation pour stimuler la croissance économique • L'espérance de vie a un effet positif sur le développement économique national pour les deux pays mais cet effet est plus effectif au Maroc.
(Lotfi & Karim, 2017)	Export Diversification and Economic Growth in Morocco : An Econometric Analysis	Les modèles (VAR) et (VECM) Période (1980-2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe une relation économique à long terme entre la diversification des exportations et la croissance. • L'indice Herfindhal-Hirschman, l'indice Theil inter-groupe et l'indice Theil intra-groupe, aura un impact positif et significatif sur l'accélération du développement de l'économie marocaine.
(El Menyari, 2020)	Effect of tourism FDI and international tourism to the economic growth in Morocco : Evidence from ARDL bound testing approach	Le modèle ARDL La période (1983–2018)	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme peut être un levier de croissance économique. Les IDE dans le secteur non touristique ont un impact positif et significatif sur la croissance économique, • Les IDE dans le secteur touristique ont un effet négatif et significatif au seuil de 10% sur la croissance économique.
(Haoudi & Dada, 2019)	Etude empirique de la relation entre gouvernance et croissance économique : cas du Maroc	Modèle VAR La période (2002-2018)	<ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique au Maroc est liée aux variables de la gouvernance (VA - voice and accountability) et qualité de régulation (RQ - regulatory quality) à court terme et à long terme. • L'existence d'une relation allant de la gouvernance vers la croissance économique. tout déséquilibre entre le niveaux désiré et effectif du PIB au Maroc, est résorbé à l'environ de 0,64% par la qualité de régulation (RL), la stabilité politique (PV) et le taux d'inflation (INF).

<p>(Akhsas, 2017)</p>	<p>L'impact de l'ouverture financière sur la croissance économique au Maroc</p>	<p>Modèle de régression multiple sur des données en série chronologique. La période (1980-2010).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le premier résultat mis en évidence est celui de l'hypothèse de convergence traditionnelle. L'appréciation du taux d'investissement de 1 % augmente le taux de croissance de l'économie nationale de 0,007 %. La taille de l'Etat est négativement corrélée avec la croissance. L'ouverture financière, mesurée par le KAOPEN, n'exerce aucun effet significatif sur la croissance économique. L'amélioration des investissements étrangers en portefeuille est à l'origine de l'appréciation du taux de croissance de 0,1%. Les indicateurs de la globalisation financière ne causent pas la croissance économique. De plus le sens inverse de la relation n'est pas vérifié.
<p>(Obad & Jamal, 2016)</p>	<p>L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL</p>	<p>Le modèle ARDL</p>	<ul style="list-style-type: none"> Il y a un impact négatif des dépenses publiques sur la croissance économique. (Caractère improductif des dépenses publiques et une structure caractérisée par l'alourdissement de la charge de la dette, de la compensation et du poids de la masse salariale)
<p>(Bettioui & Ouia, 2018)</p>	<p>L'impact du financement par la dette extérieure publique sur la croissance économique marocaine : investigation quantitative</p>	<p>Un modèle linéaire multiple.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La dette extérieure publique marocaine a un impact positif sur la croissance du PIB puisqu'elle ne dépasse pas le seuil critique d'endettement. Le service de la dette a un impact négatif sur l'investissement exercé effet d'éviction sur l'investissement et par conséquent sur la croissance économique. Le niveau de l'investissement est positivement et fortement corrélé à la croissance économique au Maroc. (Le pays a encouragé les investissements directs étrangers en restaurant un climat des affaires peu favorable mais qui nécessite plus de réformes.)
<p>(Iaich & Bouraouane, 2020)</p>	<p>Investissement public et croissance économique au Maroc : approche par modèle ARDL</p>	<p>ARDL a permis de retenir ARDL (5, 2, 4, 1) Période (1991-2017)</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'investissement public exerce un faible effet sur la croissance économique à court terme. Cet effet change de signe d'une année à l'autre. De plus, les résultats de la relation de court terme montrent aussi L'existence d'un effet d'éviction de l'investissement public. <p>L'effet de l'investissement public sur la croissance économique à long terme n'est pas significatif. Cela signifie que l'investissement public n'explique pas la croissance économique au Maroc.</p>

Source : Les auteurs

Une seule étude traite de la gouvernance et la croissance dans le contexte marocain (Haoudi & Dada, 2019) et montre effectivement l'existence d'une relation allant de la gouvernance vers la croissance économique. (Sekali, 2018) dans sa spécification économétrique pour étudier la croissance économique à l'aune du développement financier par le biais d'un modèle ARDL, il a introduit l'indice de « droits de propriétés » qui est un indicateur qui capte le niveau des institutions nationales. Ce dernier a un effet négatif sur le développement économique de notre pays.

En poursuivant notre étude, les articles de (Iaich & Bouraouane, 2020), (Obad & Jamal, 2016) et (Bettioui et al., 2020) évoquent le facteur institutionnel pour expliquer le caractère improductif des investissements étatiques. Aussi le caractère morne du climat des affaires nationale et son rôle dans l'attraction des IDE et la faiblesse des investissements privés.

En effet ces études ressortent l'importance du facteur institutionnel dans l'explication de la croissance économique nationale, se dernier explique le développement économique nationale d'une manière directe ou d'une façon à agir sur les facteurs classiques qui expliquent la croissance économique.

Conclusion

La nouvelle économie institutionnelle a ouvert une nouvelle piste pour étudier la croissance économique et trouver des moyens pour la pérenniser, dans le but de réduire les écarts entre les nations. L'analyse institutionnelle cherche à se distinguer du corpus analytique néoclassique par le relâchement de certaines hypothèses qui la sous-tendent sous l'influence des idées de Coase, North et Williamson.

L'évolution de ce courant de pensée a pris de l'ampleur depuis sa naissance dans les années 70, la production scientifique dans ce domaine a connue une trajectoire ascendante, et plusieurs revues indexées se sont spécialisées dans l'étude des institutions.

La recherche scientifique, dans ce domaine est encore prometteuse, l'intérêt à ce sujet dans la scène scientifique nationale contribuera à trouver des solutions créatives et innovantes aux décideurs de la politique nationale pour relancer la croissance économique nationale.

La revue de la littérature économique portant sur ce sujet révèle un gap à combler dans ce domaine. Les rapports des instances consultatives nationales font souvent illusion à l'importance des institutions et la démocratie dans le processus de la dynamisation de la croissance économique nationale.

Une étude approfondie des institutions économiques et politique nationale et les relation qu'elle entretiennent entre elle peu nous informer sur le profil institutionnel nationale, ce dernier doit être quantifier et introduit dans des spécification économétriques approprier comme variable explicative de la croissance économique peut être de grande utilité pour élucider les source de la croissance économique nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Aoki, M. (2001), *Towards Comparative Institutional Analysis*, Cambridge (USA), MIT Press Banque Mondiale.

Akhsas, O. (2017). L'impact de l'ouverture financière sur la croissance économique au Maroc. *Repères et Perspectives Economiques*, 1(1), Article 1. <https://revues.imist.ma/index.php/rpe/article/view/8622>

Bettioui, R. E., & Ouia, A. (2018). L'impact du financement par la dette extérieure publique sur la croissance économique marocaine : investigation quantitative. *Finance & Finance Internationale*, 0(10), Article 10. <https://revues.imist.ma/index.php/FFI/article/view/11202>

Bettioui, R. E., Ouia, A., & Adaskou, M. (2020). Gestion et soutenabilité de la dette publique au Maroc : Evaluation par l'analyse économétrique et les ratios. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2), Article 2. <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/589>

Chatriot, A., & Lemerrier, C. (2012). Institutions et histoire économique. In J.-C. Daumas (Éd.), *L'Histoire économique en mouvement* (p. 143-165). Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.47349>

El Alaoui, A. (2015). Causality and Cointegration Between Export, Import and Economic Growth : Evidence from Morocco. *Journal of World Economic Research*, 4(3), 83. <https://doi.org/10.11648/j.jwer.20150403.14>

El Menyari, Y. (2020). Effect of tourism FDI and international tourism to the economic growth in Morocco : Evidence from ARDL bound testing approach. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 1-21.

Haoudi, A., & Dada, I. (2019). Etude empirique de la relation entre gouvernance et croissance économique : Cas du Maroc. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 3(4), Article 4. <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/450>

Iaich, E. M. H., & Bouraouane, B. (2020). Investissement public et croissance économique au Maroc : Approche par modèle ARDL. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(3), Article 3. <https://revuecca.com/index.php/home/article/view/639>

Ifa, A., & Guetat, I. (2018). Does public expenditure on education promote Tunisian and Moroccan GDP per capita ? ARDL approach. *The Journal of Finance and Data Science*, 4(4), 234-246. <https://doi.org/10.1016/j.jfds.2018.02.005>

Les Cahiers du plan Site institutionnel du Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc.

Lotfi, B., & Karim, M. (2017). Export diversification and economic growth in Morocco : An econometric analysis. *Applied Economics and Finance*, 4(6), 27-35.

Majdoubi, A., & Omari, L. Z. A. (2020). Balance of payments constrained growth model : An Application for Morocco (1980-2018). *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 1(3), 266-276. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4282431>

Martin, G. (2010). La nouvelle économie institutionnelle. *Idees économiques et sociales*, N° 159(1), 35-40.

Menard, C. (2003). L'approche néo-institutionnelle: Des concepts, une méthode, des résultats. *Cahiers d'économie Politique*, n° 44(1), 103-118.

Menard, C., & Shirley, M. M. (Éds.). (2005). *Handbook of New Institutional Economics*. Springer US. <https://doi.org/10.1007/b106770>

Ménard, C., & Shirley, M. M. (2014). The future of new institutional economics : From early intuitions to a new paradigm ? *Journal of Institutional Economics*, 10(4), 541-565. <https://doi.org/10.1017/S174413741400006X>

North, D. C. (2005). *Understanding the Process of Economic Change*. Princeton University Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt7zvbxt>

Obad, J., & Jamal, Y. (2016). L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL [The impact of public expenditure on economic growth in Morocco : Application of ARDL approach]. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 16(2), 444.

Otando, G. (2011). Institutions, gouvernance et développement économique : Problèmes, réformes et orientation de l'économie gabonaise. *Marche et organisations*, N° 14(2), 129-166.

Sekali, J. (2018). *Développement financier et croissance économique. Le cas du Maroc*. 20.

Shirley, M. M. (2008). *Institutions and development*. Edward Elgar.